

Métiers et du Travail du Canada, de l'Association des employés de chemins de fer du Canada, des Fraternités des cheminots canadiens, de l'Association des marchands de bois canadiens, du Conseil canadien de l'Agriculture et enfin, de l'Association des Vétérans de la grande guerre. Aux sept réunions annuelles de ce Conseil, dont la dernière eut lieu les 9-10 septembre 1925, différentes recommandations et suggestions relatives aux modalités du fonctionnement des bureaux de placement, ont été adoptées et soumises au ministre.

Opérations des bureaux de placement.—La statistique des activités des bureaux locaux est colligée et compilée par la Section de l'Emploiment du ministère du Travail. On trouvera dans le tableau 17 ce qui se rapporte aux emplois vacants et à leur attribution depuis mars 1920. En 1926, des demandes de travail ont été faites par 542,469 personnes; les offres d'emploi se dénombraient par 456,932 et 410,155 places ont été procurées; les chiffres correspondants de 1925 sont: 557,045 demandes de travail, 447,043 offres d'emploi et 412,825 placements.

Dans les provinces de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de Québec, d'Ontario, du Manitoba et de la Colombie Britannique, les placements furent plus nombreux, mais ce fut le contraire dans la Saskatchewan et l'Alberta, où moins de travailleurs que de coutume furent placés pendant la moisson; le besoin de moissonneurs n'était pas moins grand que l'année précédente, mais en 1926, il y avait moins d'ouvriers en quête de travail.

On remarquera que, dans la Colombie Britannique, le nombre des placements dépasse celui des emplois vacants; ceci s'explique parce que l'on embaucha dans cette province un grand nombre d'ouvriers agricoles pour faire la moisson dans les provinces des prairies.

La relation entre les emplois vacants et les demandes de travail a été plus élevée en 1926 qu'en 1925, comme d'ailleurs la relation entre les placements et les demandes de travail. Pour 100 personnes inscrites en 1925, il y avait 80.3 emplois vacants et 74.1 placements, tandis qu'en 1926, il y avait 84.2 vacances et 75.6 placements.

Voyages à prix réduits.—Dans le but de faciliter le déplacement des ouvriers contraints de travailler hors du lieu de leur résidence, le service de placement a conclu avec la presque totalité des membres de l'Association des Voyageurs du Canada un arrangement lui permettant de faire voyager les ouvriers qu'il envoie au loin, au tarif réduit de 2.7 cents par mille; ce tarif donne droit à un billet de seconde classe et ne s'applique qu'aux voyages ne coûtant pas plus de \$4. En 1925, 36,747 ouvriers ont bénéficié de ces certificats, 18,241 ayant circulé dans leur province et 18,506 en ayant franchi les limites. La Colombie Britannique a délivré 9,741 certificats à des personnes se rendant dans les provinces des prairies, pour y travailler aux moissons, au tarif spécial des moissonneurs, soit 2.7 cents par mille. En 1926, 35,797 certificats pour tarif spécial ont été donnés par les bureaux de placement, 18,080 personnes restant dans leur propre province et 17,717 se rendant dans d'autres provinces; parmi ces derniers, 7,347 étaient porteurs de certificats au tarif spécial pour moissonneurs, donnés dans la Colombie Britannique.